


École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2024

Plan de cours
CRI 2251 Préparation de stage (victimologie)

Jeudi 8h30 à 11h30


Karine Damphousse
karine.damphousse@umontreal.ca

Disponibilités sur demande

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention. Formulation du contrat pédagogique.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

- L'étudiant-e doit confirmer et assumer le choix définitif d'un milieu de stage.
- L'étudiant-e doit revoir, compléter ou acquérir les connaissances théoriques jugées nécessaires à la compréhension du milieu choisi et à la démarche du milieu choisi.
- L'étudiant-e doit compléter sur le terrain, les démarches d'information et de sensibilisation à la pratique propre au milieu choisi (politiques, organisation, procédures, etc.)
- L'étudiant-e doit formuler des objectifs généraux et spécifiques de stage qui seront au centre de la démarche de la préparation du stage.

Objectifs spécifiques

- Permettre à l'étudiant-e de se familiariser avec le milieu victimologique.
- Permettre à l'étudiant-e de choisir un milieu correspondant à ses intérêts (femmes et enfants violentés, femmes en difficulté, victimes d'actes criminels, victimes de crimes à caractère sexuel, harcèlement au travail, etc.)
- Permettre à l'étudiant-e de rédiger ses propres objectifs de stage.

- Établir un lien avec le (la) superviseur(e) du milieu et s'intégrer progressivement dans l'équipe de travail.
- Se familiariser avec les différentes techniques d'intervention individuelle et de groupe en application dans les divers milieux de stage.
- Développer sa capacité d'analyse et son sens de l'observation en rédigeant un journal de bord relatant son vécu, ses comportements et une réflexion critique sur la clientèle et le milieu de stage.

Approches pédagogiques

- Présence à raison de 5 jours dans le milieu de stage, selon l'horaire de l'organisme.
- Lectures obligatoires et suggérées.
- Journal de bord (compte rendu journalier des présences dans le milieu).
- Observation au palais de justice de Montréal.
- Présence assidue et participation active durant les ateliers.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Compte rendu des cinq présences dans le milieu de stage (sous forme de journal de bord)	25 % de la note globale	Une semaine après la dernière visite dans le milieu de stage
2. Réflexion critique sur l'observation au palais de justice	20 % de la note globale	14 mars 2024 à 8h30 précises
3. Réflexion personnelle sur votre savoir-être	30 % de la note globale	21 mars 2024 à 8h30 précises
4. Formulation des objectifs personnels de stage	10 % de la note globale	11 avril 2024 à 8h30 précises
5. Contribution personnelle	15 % de la note globale	

Présentation des travaux

Journal de bord

Compte-rendu des cinq jours de présence dans le milieu de stage. Les activités et observations effectuées, les questionnements suscités, les émotions ressenties ainsi que les constats quant aux forces et limites.

Réflexion personnelle sur votre savoir-être

Milieu familial et social, valeurs et préjugés, motivation à travailler auprès des victimes, sensibilité face à la clientèle et à la critique, acquis personnels que vous possédez déjà, ce que vous devrez travailler, attentes et préoccupations face à votre expérience de stage.

Réflexion critique sur l'observation au palais de justice

Identification de trois observations marquantes et analyse critique en lien avec les textes de référence. Se mettre dans la peau d'une personne-victime et se transposer dans l'expérience judiciaire.

Contribution personnelle

La contribution personnelle aux activités compte pour 15 % de la note finale, les éléments d'observation suivants étant pris en compte, à chaque cours, pour l'attribution de la note finale :

- Assiduité et présence active au cours
- Écoute active
- Partage des connaissances et des expériences entre les participants-es
- Qualité des interventions verbales
- Curiosité intellectuelle
- Réflexion critique
- Capacité de donner du feedback et d'en recevoir
- Dynamisme
- Respect des autres
- Rétroaction pertinente sur les lectures recommandées par l'enseignante

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, et ce, pour chacun des travaux.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu
11 janvier 2024	✓ Choix définitif, lecture du plan de cours, explication des travaux
18 janvier 2024	✓ Lecture du cahier du stagiaire
25 janvier 2024	✓ Les besoins des victimes
8 février 2024	✓ La place de la victime dans les procédures judiciaires
22 février 2024	✓ Observation au palais de justice de Montréal
7 mars 2024	✓ Atelier d'échanges
21 mars 2024	✓ Explication des objectifs personnels de stage_contrat pédagogique
11 avril 2024	✓ Rencontres individuelles

*** À chaque rencontre, du temps est accordé à l'étudiant-e afin d'effectuer une rétroaction sur ses visites.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec

<https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/Code-de-deontologie.pdf>

- Le référentiel de compétences du criminologue

https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2018/06/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES-VERSION_OFFICIELLE_2017.pdf

- Tout autres documents déposés sur Studium par votre enseignant.

Références bibliographiques

Association québécoise Plaidoyer-Victimes, (2009). *Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels*.

Association plaidoyer-victimes (2015) *Votre parcours dans le système de justice*. Série droits et recours des victimes d'actes criminels.

Ayotte, M. (2008). *La Proie : récit d'une dénonciation*. Les Éditions JCL.

Brillon, Pascale, (2004). *Comment aider les victimes souffrant de stress-post-traumatique*. Ed. Quebecor.

Brillon, P. (2006) *Se relever d'un traumatisme*. Montréal. Éditions Quebecor.

Boutin, G., Durning, P. (2008) *Enfants maltraités ou en danger : l'apport des pratiques socio-éducatives*. Paris, L'Harmattan.

Chamberland, C. (2007). *Enfants à protéger, parents à aider*. Québec, Presse de l'Université du Québec.

Centre national d'information sur la violence dans la famille (2008) *Les hommes qui ont été victimes de violence sexuelle dans l'enfance*. Ottawa. Agence de la santé publique du Canada.

Côté, Isabelle et al. (2011). *Tempête dans la famille, Les enfants et la violence conjugale – 2^e édition*. Éditions du CHU Sainte-Justine.

Donnini, E. (2007) *Quand la peur prend les commandes : comprendre et surmonter le traumatisme psychologique*. Éditions de l'homme.

Drouin, Christine et al. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*, CRI-VIFF-Hors collection-Outils.

Gaudreault, A. (2003) *Parcours des victimes de crime dans le système correctionnel canadien*. Montréal. École de criminologie.

Gaudreault, A. (2002) *La victimisation secondaire*. Dictionnaire critique des sciences criminelles. Sous la direction de Jolivet, D., Lopez, G., Tzizis, S., Paris : Dalloz

Guay, S., Marchand, A. (2006) *Les troubles liés aux événements traumatiques : Dépistage, évaluation et traitements*. Presse de l'Université de Montréal.

Lanctôt, N. et coll. (2016) *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Rapport de recherche. Programme Actions Concertées. Secrétariat à la condition féminine et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

Le Goaziou, Véronique, (2011). *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*, La documentation française – Collection Perspectives sur la justice.

Lewis Herman, J. (1992) *Trauma and recovery*. Basic Books.

Miller, L. (2008). *Counseling crime victims: Practical strategies for mental health professionals*.

New York: Springer. Rossi, C. (2013) *Homicide : les proches des victimes*. Paris, L'Harmattan.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Mieux comprendre sa complexité*. Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Poupart, L, Simon, C. (2008). *Violence conjugale : Si la justice écoutait la violence conjugale*. Québec, Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

ROBERT, Jocelyne, (2000). *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*. Les Éditions de l'homme.

Statistique Canada (2007). Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004. *Juristat*, 27, no 1.

Wemmers J., Cyr, K. (2006). *Les besoins des victimes dans le système de justice criminelle*. École de criminologie.

Yap, M. B. H., & Devilly, G. J. (2004). The role of perceived social support in crime victimization. *Clinical Psychology Review*, 24, 1-14.

Tous les autres livres et documents suggérés par le milieu de stage.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de

10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.